



Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

jeudi 14 juin 2018.Espalem

Etaient présents : cf feuille d'émargement en fin de document

Etaient excusés :

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Velay
Chambre d'agriculture Haute-Loire
Conseil départemental de Haute-Loire
Conservatoire botanique national du Massif central
Préfecture de Haute-Loire
Syndicat départementale de la propriété privées rurale

N.B : Seuls les points ayant fait l'objet de précision ou de discussion seront développés dans ce compte-rendu.

Mr Didier SOULIER, Président du comité de pilotage du site Natura 2000, remercie les participants pour leur présence et propose que chacun se présente.

Après ce tour de table, Flora PLANCHON précise aux participants quels sont les objectifs des réunions de comité de pilotage (COFIL) et leurs modalités. Ainsi ces réunions ont un caractère à la fois informel et officiel. Les échanges se veulent cordiaux et respectueux des différents acteurs présents. Les éléments discutés se basent sur le document de référence du site Natura 2000 qu'est le DOCOB. Si de nouveaux enjeux ou de nouvelles actions sont estimées nécessaires par le COFIL, une révision du DOCOB peut être proposée. Par ailleurs, chaque organisme membre du COFIL est représenté officiellement par 1 personne. La présence occasionnelle de plusieurs personnes d'un même organisme est possible après validation du principe par le président du copil – la structure porteuse et les services de l'État (DDT). Néanmoins, une seule voix est retenue pour la validation des décisions du COFIL. De ce fait, les personnes non membres du COFIL mais présentes à la réunion n'ont pas de voix.

Après ces rappels, Barbara SERRURIER débute la présentation du bilan de l'animation menée depuis le 8 juin 2016, date de la dernière réunion du COFIL.

Bilan de l'animation 2016-2018

Evaluations d'incidence : Flora PLANCHON précise que le formulaire d'évaluation d'incidence à remettre aux services de l'Etat est adapté selon la nature du projet : il peut s'agir d'une évaluation simplifiée (formulaire dédié) ou d'une évaluation environnementale plus poussée comprenant l'évaluation des incidences.

Suivis scientifiques : Céline ROUBINET précise que le CEN Auvergne a effectué des suivis sur Lorlanges dans le cadre d'un programme de validation d'un protocole standardisé de suivi des zones humides du bassin de la Loire appelé LigerO. Les principales espèces observées sur ce site sont, sur les 2 années de suivi : la Rainette, le Triton crêté, le Triton palmé et les Grenouilles vertes.

Etude topographique : Barbara SERRURIER indique qu'il aurait été intéressant de pouvoir réaliser des simulations de l'étalement des eaux sur les lacs en fonction du niveau d'eau initial et des précipitations. Malgré les contacts pris avec l'université de Clermont elle n'est pas parvenue à trouver une méthodologie intégrant la capacité d'absorption d'eau de la biomasse présente dans les lacs et les outils informatiques adaptés. Magali COUDERT indique qu'il lui semble possible à l'heure actuelle de réaliser ce type de modélisation et que plusieurs universités en particulier celle de Toulouse devraient pouvoir apporter quelques éléments de réponse. Céline ROUBINET ajoute qu'une personne ressource sur ce type de thématique est présente à l'université de St Etienne. Les deux intervenantes transmettront à Barbara SERRURIER les noms et les coordonnées des structures et/ou des personnes ressources qu'elles ont évoquées.

A l'issue de la présentation des résultats de l'étude topographique, Jean-Jacques ORFEUVRE demande quelles sont les conclusions en termes de gestion pour les lacs étudiés. Barbara SERRURIER indique que l'étude est un état initial permettant d'avoir des données objectives sur la topographie des lacs. Ecologiquement, le site fonctionne avec les pratiques actuelles. A ce jour, aucune demande de gestion de ces lacs n'a été formulée.

Le COPIL valide donc le principe de poursuite des pratiques actuelles. Si des demandes particulières de gestion étaient formulées ultérieurement, le COPIL serait sollicité pour donner son avis.

Présentation des actions menées sur le site communal de Lorlanges par le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne par Céline ROUBINET: Suite à la présentation, des actions, Céline ROUBINET ouvre son exposé sur les perspectives de gestion. Le projet est de poursuivre, si l'éleveur est toujours volontaire, le pâturage des bovins Highland et leur ouvrir de nouveaux parcs. Cela permettra à l'éleveur de laisser ces animaux à demeure entre mai et octobre alors qu'actuellement les surfaces pastorales sont insuffisantes ce qui l'oblige à faire au moins 3-4 voyages par saison de pâturage.

Le CEN Auvergne propose donc d'ouvrir au pâturage d'une part, la zone de verger : dans un premier temps, ce serait la partie peu boisée, au nord de la butte puis si les vaches highland s'adaptent bien, elle serait étendue à la zone en verger. Lors de cette ouverture, il conviendra de surveiller que les vaches n'endommagent pas des arbres fruitiers qui ont déjà du mal à s'implanter.

D'autre part, il a été proposé à l'éleveur de pâturer en 1 seul parc la parcelle ouest et la parcelle sud du site. Cela permettrait de rouvrir un passage qui s'embroussaille, situé entre ces 2 zones et éviterait de nouveaux aménagements.

Au 14 juin 2018, l'éleveur n'a pas donné suite aux propositions mais les bovins sont sur le site.

Didier SOULIER propose d'étudier la possibilité de mettre à disposition de l'éleveur un terrain communal afin de lui permettre de rester sur le secteur pendant toute la période de pâturage, si les parcelles du lac sont insuffisantes.

Sensibilisation : Céline ROUBINET ajoute qu'une animation proposée par PANPA Haut-Allier et le CEN Auvergne a eu lieu sur Lorlanges le samedi 26 mai à laquelle 8 personnes ont assisté.

Bilan financier : Flora PLANCHON précise que les enveloppes financières allouées à l'animation des sites Natura 2000 à l'échelle de la « nouvelle » région Auvergne-Rhône-Alpes devraient restées dans les mêmes ordres de grandeur.

Elle rappelle que les structures animatrices sont encouragées à mutualiser les moyens et les actions.

Programmation 2018 et perspectives

Proposition d'étude quantitative des populations de Sonneur à ventre jaune et de Tritons crêté :

Barbara SERRURIER indique que les données actuelles sont qualitatives et n'indiquent que la présence ou l'absence des espèces. Flora PLANCHON précise qu'actuellement sur le plan qualitatif, il manque aussi l'information relative au potentiel de reproduction (viabilité des pontes, sex ratio...).

Céline ROUBINET rapporte les éléments relatifs à une étude riche d'enseignement sur le Sonneur à ventre jaune menée sur les gorges de la Loire par Solenne MULLER du CPIE du Velay. Lors de cette étude des individus étaient équipés de minuscules émetteurs qui permettaient de suivre leurs déplacements et ainsi identifier sur le secteur suivi quelles étaient les zones fréquentées par l'espèce.

Barbara SERRURIER indique que ce type de données serait effectivement intéressant à acquérir. Cela permettrait en particulier de connaître les secteurs d'hivernage utilisés. Mais il est probable que le coût d'une telle étude n'entrerait pas dans l'enveloppe d'animation Natura 2000. Ce type d'étude pourrait être proposé dans le cadre de financements d'études spécifiques qui sont parfois ouverts.

Robert ROMEUF s'interroge sur le financement de l'étude quantitative proposée. Il lui est indiqué que le projet est de l'intégrer à la demande de financement relative à l'animation du site comme ce fut le cas pour l'étude topographique réalisée en 2017.

<p>Au final, le COPIL valide le principe d'une étude quantitative des populations de Sonneur à ventre jaune et de Tritons crêté dans les prochaines années.</p>

Gestion des haies coupées en 2016 sur le pourtour du Grand lac

Il apparaît important aux membres du COPIL que l'ouverture pratiquée en 2016 de manière forte soit suivie d'un entretien régulier évitant de réitérer ce type de travaux à la fois source de déséquilibre pour les milieux et de dépenses pour la commune.

Les agriculteurs utilisateurs du site n'étant pas représentés, il apparaît difficile de réfléchir sur les modalités de gestion en leur absence. Le pâturage apparaît être la solution qui permettrait de limiter l'embroussaillage tout en évitant l'utilisation contre-productive d'un gyrobroyeur par exemple (l'action mécanique crée un stress aux espèces végétales qui réagissent par des rejets encore plus importants). Sont évoqués le pâturage par des chèvres et par des ânes, espèce particulièrement adaptée pour ouvrir ce type de milieu.

Le COPIL valide l'organisation d'une réunion d'un groupe de travail dédié à la gestion de la haie. La participation des agriculteurs est nécessaire, il conviendra donc de voir avec eux leurs disponibilités. Les membres du COPIL intéressés par cette thématique et susceptibles d'apporter des éléments techniques seront invités à participer à cette réunion.

Questions diverses

Jean-Jacques ORFEUVRE rappelle que les lacs d'Espalem abritent une espèce peu présente sur la Haute-Loire : le Busard des Roseaux. Barbara SERRURIER ajoute qu'effectivement au titre de Natura 2000, ce sont principalement 2 espèces animales et les habitats associés qui sont suivis mais que le site Natura 2000 accueille de nombreuses autres espèces animales (avifaune nicheuse ou de passage, odonates, papillons...).

Didier SOULIER demande à Céline ROUBINET des nouvelles de la procédure relative au vol de la plaque émaillée marquant le début du sentier des iris qui mène au lac de Lorlanges. Céline ROUBINET répond qu'il lui faut relancer leur assurance car elle n'a pas eu de nouvelles de ce dossier. Didier SOULIER indique de plus que d'autres marques du sentier ont disparu.

Jean-Jacques ORFEUVRE présente aux participants les rencontres naturalistes de Haute-Loire, organisées depuis plusieurs années par le REN 43. Il indique que le thème choisi pour l'année 2018 est celui des zones humides et qu'il lui semblerait intéressant que le site d'Espalem soit présenté via des témoignages des divers acteurs par exemple. Barbara SERRURIER précise qu'elle est informée de la prochaine réunion organisée en juillet 2018 et qu'elle a prévu d'y être présente. Participer à ces rencontres pourra être intégré au programme d'action 2019 dans la limite du temps d'animation disponible.

Didier SOULIER clôt la réunion en remerciant les participants pour les échanges constructifs réalisés.

Remerciements à Céline ROUBINET pour sa présentation des actions menées par le CEN Auvergne sur le site de Lorlanges.